

Relance de la coopération bilatérale entre le Burundi et l'Algérie

PANA, 20/02/2009 Bujumbura, Burundi - Le chef de la diplomatie burundaise, Augustin Nsanze, a effectué une visite de travail, du 15 au 18 février 2009, à Alger, en Algérie, dans le cadre des travaux de la 6^{ème} session de la commission mixte algéro-burundaise, apprend-on d'un communiqué de presse parvenu vendredi à la PANA, du ministre burundais des Relations extérieures et de la Coopération internationale. Les deux ex-compagnons de lutte pour le "non alignement positif", n'avaient pas tenu de session depuis plus de 12 ans.

Ainsi, la 6^{ème} session a permis de procéder à une évaluation de l'état de la coopération bilatérale et de dégager des opportunités qui s'offrent dans des domaines aussi variés que le Commerce, les Finances, l'Agriculture, la Santé, l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, ainsi que la Formation professionnelle, précise en substance le communiqué. Au plan régional et international, la même source fait savoir que l'Algérie et le Burundi "se sont félicités de l'actif qu'ils déploient pour la promotion d'un climat de paix et de stabilité", tout comme ils ont relevé "avec satisfaction" les progrès réalisés dans le cadre de la promotion et de la mise en œuvre des objectifs de l'Union africaine et du Nouveau partenariat pour le développement économique de l'Afrique (NEPAD), tendant à assurer les conditions d'un développement socio-économique durable du continent africain. Au sujet des situations de conflit en Afrique, les deux pays ont encore exprimé leur satisfaction "pour les avancées enregistrées dans le règlement de certains de ces conflits" et "ont appelé à une intensification des efforts en vue d'accélérer le règlement pacifique des crises et autres foyers de tension", poursuit le communiqué. S'agissant de la question du Sahara occidental, l'Algérie et le Burundi ont rappelé qu'ils s'agit d'un "problème de décolonisation à parachever dans le cadre des solutions pertinentes de l'ONU" et le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément à la doctrine des Nations unies et à sa Charte. Les deux pays ont, en outre, mis l'espoir que la reprise des négociations directes entre le Front Polisario et le royaume du Maroc puisse aboutir à une "solution juste et durable garantissant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui", enchaîne le communiqué. Concernant la situation au Moyen-Orient, en particulier en Palestine, le texte du communiqué fait encore savoir que les deux pays "ont condamné l'agression perpétrée par les forces israéliennes à Gaza" et "ont saisi l'occasion pour réitérer leur soutien à un règlement juste et durable au conflit israélo-palestinien en consacrant le droit du peuple palestinien à la création de son Etat avec Al Qods comme capitale". L'Algérie et le Burundi ont, par ailleurs, réaffirmé leur ferme condamnation du terrorisme et ont noté la prise de conscience grandissante de la communauté internationale des dangers de ce phénomène sur la paix et la sécurité internationales. Les deux pays ont, à cet égard, exprimé "leur plein appui" au Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) d'Alger et de prendre rendez-vous en 2010 pour une nouvelle session de la grande commission mixte de coopération bilatérale algéro-burundaise.